

## COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

---

Le Conseil National de Sécurité s'est réuni en session ordinaire, ce 20 et 21 Juin 2017, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil.

1. Au cours de cette session, les membres du Conseil ont passé en revue l'évolution sécuritaire et ont constaté avec satisfaction que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée sur l'ensemble de tout le territoire national.
2. Le Conseil National de Sécurité profite de cette occasion pour remercier les Corps de Défense et de Sécurité, l'Administration, l'institution de l'Ombudsman, les confessions religieuses, les partis politiques, la population, les Comités Mixtes de Sécurité ainsi que tout autre acteur ayant contribué de près ou de loin au renforcement de la paix et la sécurité qui règne sur tout le territoire. Le Conseil leur demande de continuer sur cette lancée pour démasquer et mettre hors d'état de nuire tout fauteur de troubles d'où qu'il viendrait.
3. Le Conseil National de Sécurité se réjouit que 80% des criminels ont été appréhendés et déférés devant la justice et demande aux Corps de Défense et de Sécurité de rester vigilant pour anéantir tous les groupes de criminels. Le Conseil demande également à l'Administration de redynamiser les Comités Mixtes de Sécurité Humaine de manière qu'ils soient opérationnels sur toutes les collines ou quartiers, les zones et les communes
4. Le Conseil National de Sécurité apprécie à sa juste valeur le travail réalisé par la Commission Nationale de Dialogue Inter burundais (CNDI) qui n'a ménagé aucun effort pour donner la parole à toutes les couches de la population qui s'est librement exprimée sur la gestion et l'avenir de leur pays. Le Conseil demande au Gouvernement et aux autres institutions publiques de mettre en œuvre les conclusions du rapport de ladite commission en vue de sauvegarder la souveraineté de notre pays et le respect de la volonté du peuple burundais

Bien plus, le Conseil National de Sécurité invite la facilitation du dialogue inter burundais externe de rapatrier ce dialogue tel que les burundais l'ont souhaité lors des débats organisés par la CNDI. Il exhorte par conséquent le facilitateur à venir se rendre compte de l'évolution positive de la situation sécuritaire du pays. En outre, le Conseil lui demande de clôturer ce dialogue conformément au calendrier qu'il s'était lui-même fixé.

5. Le Conseil National de Sécurité note avec satisfaction que la production de la saison culturale B a été bonne. Il invite ainsi la population à ne pas gaspiller cette récolte ; et interpelle les agriculteurs à s'adonner aux cultures maraichères au cours de cette saison sèche et user de l'irrigation ou l'arrosage partout où c'est possible afin de prévenir tout déficit alimentaire.
6. En outre, le Conseil recommande la mise en place d'un stock national alimentaire stratégique dans le but de parer à toutes éventualités de carences alimentaires qui seraient causées par des changements climatiques ou autres catastrophes naturelles. Le Conseil profite de cette occasion pour encourager les investisseurs dans le domaine agricole à l'instar de la société qui est en train de construire l'usine de fabrication des engrais chimiques au Burundi.
7. Le Conseil National de Sécurité remercie tous les acteurs qui œuvrent pour éradiquer le fléau de la corruption et de la fraude ainsi que de la fabrication et la commercialisation des boissons prohibées. Il les encourage à continuer sur ce même élan jusqu'à l'éradication complète de ces fléaux qui risquent d'entraver le développement social et économique de notre peuple.
8. Le Conseil National de Sécurité exhorte le Ministère de l'Intérieur et celui de l'Education à organiser des camps de travail dans le but d'encadrer les élèves et étudiants qui vont bientôt commencer les vacances. Le Conseil invite les organisateurs de profiter de cette opportunité pour leur donner une formation patriotique ainsi que des notions de base de la sécurité humaine
9. Le Conseil National de Sécurité interpelle la population, l'Administration, les Corps de Défense et de Sécurité ainsi tous les autres acteurs non étatiques œuvrant dans le secteur de l'environnement de redoubler d'efforts pour

protéger les boisements, les parcs et les réserves naturelles contre les feux de brousse. Dans le même sens, le Conseil encourage les sociétés qui ont comme objectifs la transformation des déchets ménagers en d'autres produits utiles comme le charbon ou l'engrais organique.

10. Le Conseil National de Sécurité constate la persistance des constructions anarchiques dans les zones agricoles qui entourent les villes. Il réitère par conséquent sa recommandation aux ministres ayant l'agriculture et l'environnement dans leurs attributions de procéder à la délimitation stricte des périmètres urbains.

Au vue du défi démographique et ses conséquences socio-économique notamment les problèmes fonciers, le Conseil invite toute la population à appliquer strictement la politique de limitation des naissances. Chaque ménage devrait avoir des enfants dont il est capable de nourrir et d'assurer l'éducation car les enfants n'ayant pas eu un encadrement de base deviennent plus tard une source d'insécurité.

11. Le Conseil National de Sécurité prend bonne note des réclamations de la population en rapport avec le déficit de l'énergie électrique qui est à la base des délestages observés depuis un certain temps. Ainsi, il tient à rassurer la population que le Gouvernement est à l'œuvre pour que ce problème soit résolu au plus tard au mois d'Août.
12. Le Conseil National de Sécurité déplore le comportement de certains agents de la justice qui usent de la corruption pour rendre les jugements envers les justiciables. Le Conseil demande à la population de dénoncer ce comportement indigne et contre la déontologie professionnelle pour que les contrevenants soient punis conformément à la loi.
13. Le Conseil National de Sécurité demande aux pays qui ont accueilli et hébergent les putschistes et d'autres criminels burundais recherchés par la justice burundaise de les arrêter et les extradier vers le Burundi pour qu'ils soient jugés conformément à la loi burundaise.

Suite aux plaintes déposées à la CIRGL, EAC et à l'UA contre le Rwanda pour ses actes de déstabilisation de notre pays, le Conseil demande à ces

organisation de sortir de leur silence et se prononcer sur ces actes d'agression faites par le Rwanda et d'en tenir informer le peuple burundais et la communauté internationale.

Bien plus, le Conseil demande à la Communauté Est Africaine dont le Burundi est membre de se prononcer sur l'assassinat de Feu Président Cyprien Ntaryamira et ses compagnons le 6 avril 1994 au Rwanda. La lumière apportée à cet assassinat contribuera à l'état d'avancement du processus Vérité et Réconciliation en cours au Burundi.

14. Le Conseil National de Sécurité félicite et encourage nos compatriotes réfugiés qui regagnent leur pays natal malgré que l'organe qui est le HCR et qui devrait les stimuler et les appuyer à rentrer, leur en avait empêché. Le Conseil remercie vivement les burundais qui ont gardé en toute sécurité les biens de leurs compatriotes jusqu'à leur retour. Il les encourage de garder cet esprit de fraternité en gardant les biens de ceux qui ne sont pas encore rentrés dans leur pays natal.
15. Le Conseil National de Sécurité déplore le contenu des rapports biaisés de certaines ONG des Droits de l'Homme et invite par conséquent le Ministère en charge des Droits de l'Homme dans ses attributions de produire trimestriellement les rapports qui reflètent la réalité sur terrain afin d'informer la population dans le but de couper court aux fausses informations véhiculés par des organismes malintentionnés susmentionnés.
16. En définitive, le Conseil National de Sécurité demande à la population de rester solidaire et uni dans leur diversité en vue de consolider la sécurité de tant plus que le slogan de ce 1<sup>er</sup> Juillet est « l'Unité et la sauvegarde de la sécurité sont les piliers de l'Indépendance et de la souveraineté nationale ».  
Le Conseil National de Sécurité termine en souhaitant à toute la population burundaise une bonne fête de l'Indépendance Nationale.

**Que vivent la Paix et la Sécurité dans notre pays,  
Que Dieu protège le Burundi  
JE VOUS REMERCIE.**